

4340 $\frac{1}{L}$ \odot : n^o 93785 $\frac{2}{3}$ du 21 Juin 1917

Marché-type N^o 1 pour fourniture de métaux et pièces métalliques.

2^e Expédition

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Marché approuvé

MINISTÈRE
DE L'ARMEMENT
ET DES
FABRICATIONS DE GUERRE

DIRECTION DES FORGES

SECTION DES FORGES DE Lyon

SOUS-SECRETARIAT D'ÉTAT
DES FABRICATIONS DE GUERRE

MARCHÉ DE GRÉ A GRÉ { sans appel à la concurrence (1)
avec appel à la concurrence

passé par application de l'art. 18, § 10, du décret du 18 Novembre 1882, pour la fourniture
de 15.000 ferrures pour chevrons

2^e Section

EXERCICE 1917

de la commande N^o 182 du 25 Boix 1914.

Chap. 9 Art. Par.

Je soussigné J^e Doudry et fils Aîné

État de prévision

demeurant à ux Bulliers
département de l'Allier me soumetts et m'engage envers M. le Ministre
de l'Armement et des Fabrications de Guerre à effectuer aux prix et conditions ci-après,
les fournitures dont le détail suit :

N^o

approuvé le

Rubrique : 22

1^o CLAUSES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES

Objet et prix du marché. — L'objet et le prix du marché sont fixés ainsi qu'il suit :

Faui Groot, 176, Rue St-Martin, Paris.

DÉSIGNATION DES MATIÈRES OU OBJETS A LIVRER	QUANTITÉS	PRIX		OBSERVATIONS
		UNITAIRE <u>à la ferrure</u>	TOTAL	
<u>Ferrures pour chevrons</u> <u>pointure N^o 38</u>	<u>15.000</u>	<u>3,50</u>	<u>52.500,00</u>	Les objets ci-contre devront être rendus franco sur wagon en gare de <u>20</u> <u>Bulliers</u> ou franco dans les magasins de l'établissement de (1)



(1) Biffer l'une des deux mentions.